

(11) **EP 3 295 825 A3**

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(88) Date de publication A3: 27.06.2018 Bulletin 2018/26

(51) Int Cl.: A45D 40/26 (2006.01)

A45D 34/04 (2006.01)

(43) Date de publication A2: 21.03.2018 Bulletin 2018/12

(21) Numéro de dépôt: 17176957.3

(22) Date de dépôt: 20.06.2017

(84) Etats contractants désignés:

AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL PT RO RS SE SI SK SM TR

Etats d'extension désignés:

BA ME

Etats de validation désignés:

MA MD

(30) Priorité: 29.06.2016 FR 1656055

(71) Demandeur: Albéa Services 92230 Gennevilliers (FR)

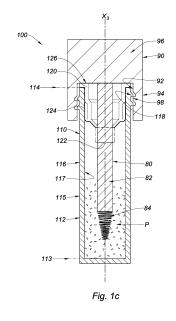
(72) Inventeur: CRAPET, Yann 95830 Frémécourt (FR)

(74) Mandataire: Gevers & Orès 41 avenue de Friedland 75008 Paris (FR)

(54) ENSEMBLE APPLICATEUR POUR PRODUIT COSMÉTIQUE

- (57) L'invention concerne un ensemble applicateur pour produit cosmétique, apte à occuper deux positions, une position d'ouverture et une position de fermeture, ledit ensemble applicateur comprenant :
- -une flaconnette sans goulot,
- -un essoreur destiné à racler le produit cosmétique en excès sur un applicateur,
- -des moyens d'assemblage composés au moins d'un moyen de mise en position et au moins d'un moyen de maintien en position dudit essoreur avec la flaconnette, lesdits moyens d'assemblage étant destinés à coopérer, au niveau de l'extrémité proximale de la flaconnette, de façon à bloquer un mouvement de retrait de l'essoreur lors du passage de l'applicateur dans la flaconnette,

ladite surface interne de l'essoreur étant conçue de manière à être en contact direct avec l'applicateur lorsque l'ensemble applicateur passe d'une position d'ouverture à une position de fermeture, et ledit essoreur comprenant les moyens d'assemblage.



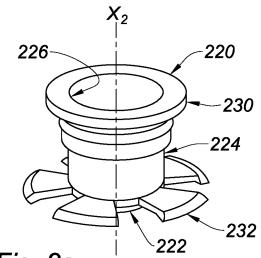


Fig. 2a

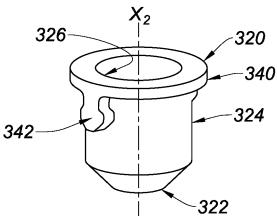


Fig. 3a

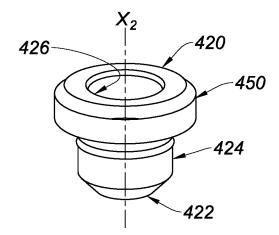


Fig. 4a



RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande EP 17 17 6957

5

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC) Citation du document avec indication, en cas de besoin, Revendication Catégorie des parties pertinentes 10 EP 1 050 231 A1 (OREAL [FR]) 8 novembre 2000 (2000-11-08) * abrégé; revendications 1-21; figures 1,10 INV. A45D40/26 A45D34/04 Α 2 15 20 25 DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC) 30 A45D 35 40 45 Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications 2 Lieu de la recherche Date d'achèvement de la recherche Examinateur 50 1503 03.82 (P04C02) 7 février 2018 Oliveras, Mariana La Haye CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie
A : arrière-plan technologique
O : divulgation non-écrite
P : document intercalaire L : cité pour d'autres raisons **EPO FORM** 55 & : membre de la même famille, document correspondant



Numéro de la demande

EP 17 17 6957

	REVENDICATIONS DONNANT LIEU AU PAIEMENT DE TAXES					
	La présente demande de brevet européen comportait lors de son dépôt les revendications dont le paiement était dû.					
10	Une partie seulement des taxes de revendication ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les revendications pour lesquelles aucun paiement n'était dû ainsi que pour celles dont les taxes de revendication ont été acquittées, à savoir les revendication(s):					
15	Aucune taxe de revendication n'ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les revendications pour lesquelles aucun paiement n'était dû.					
20	A DOENCE DUINITE DUNIVENTION					
	ABSENCE D'UNITE D'INVENTION					
	La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir:					
25						
	voir feuille supplémentaire B					
30						
	Toutes les nouvelles taxes de recherche ayant été acquittées dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.					
35	Comme toutes les recherches portant sur les revendications qui s'y prêtaient ont pu être effectuées sans effort particulier justifiant une taxe additionnelle, la division de la recherche n'a sollicité le paiement d'aucune taxe de cette nature. Une partie seulement des nouvelles taxes de recherche ayant été acquittée dans les délais impartis, le					
40	présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties qui se rapportent aux inventions pour lesquelles les taxes de recherche ont été acquittées, à savoir les revendications:					
45	Aucune nouvelle taxe de recherche n'ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications, à savoir les revendications:					
50	2(complètement); 1, 10(en partie)					
55	Le present rapport supplémentaire de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent a l'invention mentionée en premier lieu dans le revendications (Règle 164 (1) CBE)					



ABSENCE D'UNITÉ D'INVENTION FEUILLE SUPPLÉMENTAIRE B

Numéro de la demande

EP 17 17 6957

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir :

1. revendications: 2(complètement); 1, 10(en partie)

Ensemble applicateur pour produit cosmétique-une flaconnette sans goulot -un essoreur -des moyens d'assemblage composés au moins d'un moyen de mise en position et au moins d'un moyen de maintien en position dudit essoreur avec la flaconnette,

dans lequel le moyen de mise en position est une collerette en partie haute de l'essoreur e et dans lequel le moyen de maintien en position se présente sous la forme d'au moins deux ailettes qui font saillies au niveau de l'orifice d'essorage

2. revendications: 3(complètement); 1, 10(en partie)

Ensemble applicateur pour produit cosmétique-une flaconnette sans goulot -un essoreur -des moyens d'assemblage composés au moins d'un moyen de mise en position et au moins d'un moyen de maintien en position dudit essoreur avec la flaconnette.

dans lequel le moyen de mise en position est une collerette en partie haute de l'essoreur et dans lequel le moyen de maintien en position présente au moins une forme technique faisant saillie sur la surface externe de l'essoreur, cette forme technique étant complémentaire d'au moins une lumière située sur le haut de l'extrémité proximale du corps de la flaconnette.

3. revendications: 4(complètement); 1, 10(en partie)

Ensemble applicateur pour produit cosmétique-une flaconnette sans goulot -un essoreur -des moyens d'assemblage composés au moins d'un moyen de mise en position et au moins d'un moyen de maintien en position dudit essoreur avec la flaconnette,

dans lequel le moyen de mise en position et le moyen de maintien en position se présentent sous la forme d'une ailette qui d'une part repose en partie haute de l'essoreur et d'autre part comprend une extrémité recourbée, ladite extrémité recourbée étant destinée à coopérer avec une partie complémentaire prévue au niveau de la surface externe de la paroi latérale du corps de la flaconnette.

4. revendications: 5(complètement); 1, 10(en partie)

Ensemble applicateur pour produit cosmétique-une flaconnette sans goulot -un essoreur -des moyens d'assemblage composés au moins d'un moyen de mise en position et au moins d'un

FORM P0402

page 1 de 2



ABSENCE D'UNITÉ D'INVENTION FEUILLE SUPPLÉMENTAIRE B

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence

Numéro de la demande

EP 17 17 6957

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

EPO FORM P0402

relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir :

moyen de maintien en position dudit essoreur avec la flaconnette, dans lequel le moyen d'assemblage est un assemblage filetage/taraudage de manière à permettre le vissage de l'essoreur au niveau de l'extrémité proximale de la flaconnette.

5. revendications: 6(complètement); 1, 10(en partie)

Ensemble applicateur pour produit cosmétique-une flaconnette sans goulot -un essoreur -des moyens d'assemblage composés au moins d'un moyen de mise en position et au moins d'un moyen de maintien en position dudit essoreur avec la flaconnette,

dans lequel le moyen de maintien en position se présente sous la forme d'une pièce intermédiaire destinée à plaquer et coincer l'essoreur contre la surface interne de la paroi latérale du corps de la flaconnette.

6. revendications: 7-9(complètement); 1, 10(en partie)

Ensemble applicateur pour produit cosmétique-une flaconnette sans goulot -un essoreur -des moyens d'assemblage composés au moins d'un moyen de mise en position et au moins d'un moyen de maintien en position dudit essoreur avec la flaconnette, dans lequel le corps de la flaconnette est en deux parties,

dans lequel le corps de la flaconnette est en deux parties, les deux parties, une tête et un tronc, étant des pièces distinctes assemblées ensemble par soudure ou par clippage.

page 2 de 2

EP 3 295 825 A3

ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

EP 17 17 6957

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus. Lesdits members sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

07-02-2018

	Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication		Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
	EP 1050231	A1	08-11-2000	AR AT BR CA CN DE DE EP ES FR JP MX US	019508 A1 285691 T 0002400 A 2308859 A1 1273068 A 60017005 D1 60017005 T2 1050231 A1 2233304 T3 2793218 A1 3415560 B2 2000342328 A PA00003986 A 2001038769 A1	20-02-2002 15-01-2005 02-01-2001 07-11-2000 15-11-2000 03-02-2005 04-05-2006 08-11-2000 16-06-2005 10-11-2000 09-06-2003 12-12-2000 08-03-2002 08-11-2001
EPO FORM P0460						

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82